

**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE
L'AEROPORT INTERNATIONAL DE TOURS VAL DE LOIRE**

COMITE SYNDICAL DU 04 JUIN 2014

Convocations adressées le 28 mai 2014

Nombre de délégués titulaires en exercice : 11

Nombre de délégués titulaires présents : 7

Nombre de délégués votants : 9

Membres titulaires présents :

Monsieur Serge BABARY – Monsieur Christian BRAULT – Monsieur Gilles DEGUET
- Monsieur Bruno FENET – Monsieur Alain MICHEL – Monsieur Jean-Gérard
PAUMIER – Monsieur Patrick POIRIER

Membres titulaires excusés :

Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain
MICHEL,

Monsieur Frédéric AUGIS, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Gérard PAUMIER,

Madame Mélanie FORTIER, Monsieur Jean-Marie BEFFARA.

.....
CS 14.06.02 – RENOUELEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Monsieur Jean-Gérard PAUMIER, Président du Syndicat mixte, donne lecture du
rapport suivant :

Suite à l'installation de la nouvelle mandature de la Communauté d'agglomération
Tour(s)plus, qui a désigné ses représentants pour siéger au sein du SMADAIT par
délibération en date du 23 mai 2014, et conformément à l'article 6 des statuts du
Syndicat mixte, qui prévoit que :

« Le Comité Syndical élit en son sein 4 membres constituant le Bureau :

- 1 Président

- 3 Vice-Présidents

Le Bureau prépare les réunions du comité syndical.

*Le Bureau est renouvelé à chaque renouvellement partiel ou intégral du comité
syndical. Les membres sortants sont rééligibles. ».*

Il convient de procéder à l'élection des 3 Vice-Présidents du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire.

Le Président du Syndicat mixte, propose de reconduire Monsieur Bruno FENET comme scrutateur chargé du dépouillement.

Après appel à candidatures, le Président fait part des candidatures de :

- 1^{er} Vice-Président, Madame Mélanie FORTIER
- 2^{ème} Vice-Président, Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU
- 3^{ème} Vice-Président, Monsieur Patrick POIRIER

Il est procédé à un vote secret au scrutin uninominal et les opérations du premier tour de scrutin donnent les résultats suivants :

- 1^{er} Vice-Président

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 9

Madame Mélanie FORTIER a obtenu 9 voix.

Madame Mélanie FORTIER est élue 1^{ère} Vice-Présidente.

- 2^{ème} Vice-Président

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 9

Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU a obtenu 9 voix.

Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU est élu 2^{ème} Vice-Président.

- 3^{ème} Vice-Président

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 9

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés : 9

Monsieur Patrick POIRIER a obtenu 6 voix.

Monsieur Patrick POIRIER est élu 3^{ème} Vice-Président.

En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5721-1,

Vu les statuts du Syndicat mixte et notamment les articles 6 à 8,

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 23 mai 2014,

Vu les résultats du scrutin,

- **SONT ELUS** pour siéger au Bureau du Syndicat mixte pour l'aménagement et le développement de l'aéroport international de Tours Val de Loire :

. 1^{ère} Vice-Présidente

Madame Mélanie FORTIER

. 2^{ème} Vice-Président

Monsieur Claude-Pierre CHAUVEAU

. 3^{ème} Vice-Président

Monsieur Patrick POIRIER

.....

Acte exécutoire le **12 JUIN 2014** après transmission et publication ;
les actes de portée individuelle devant être notifiés.

Le Président du Syndicat Mixte



Jean-Gérard PAUMIER